

Direction des Politiques Sociales 19 rue Louis Gain - 49000 ANGERS

Suivi par : Philippe ROBERT

Assistant de Prévention établissement Angers

Tél: 02 41 05 27 76

COMITE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL CSSCTL A 08 avril 2021

Angers, le 23/03/2021

Rapport sur les documents uniques réalisés pour l'Etablissement d'ANGERS de l'EP Caisse des Dépôts

A partir des données extraites le 11 mars 2021

Sommaire

I. Présentation du déploiement 2020 dans les services - CSSCTL A	3							
II. Présentation des résultats de la démarche	4							
III. Focus sur les services SST								
1. DGCO00	10							
2. DHG000	11							
3. DGDR00	12							
4. P00000	13							
5. PA0000	14							
6. S00000	15							
7 DG2C00	16							

I. Présentation du déploiement 2020 dans les services - CSSCTL A

La campagne de validation des Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels a débuté le 09/12/2020.

Cette campagne d'évaluation des risques a connu un caractère très particulier du fait de la crise sanitaire qui a commencé début 2020 et que la grande majorité du personnel a travaillé hors site une bonne partie de l'année, avec une manière, des moyens et une méthodologie qui ont considérablement évolué.

Cette campagne a dû prendre en compte tous ces changements tout en conservant le même outil mais en adaptant le processus en tant que de besoin.

Par exemple, la façon d'aborder certaines évaluations de risque tels que les RPS, comme le questionnement des personnels par échantillonnage qui n'a pas pu se faire normalement. Alors, les éléments des différents registres (Santé et Sécurité au Travail, Signalement de Danger Grave et Imminent), des résultats d'enquêtes ponctuelles ou récurrentes menées sur des thèmes précis, des bilans des acteurs de la prévention, des procès-verbaux de réunions CSSCTLA, des rapports de visites des locaux, des analyses des causes des accidents de travail/service... ainsi que des compétences internes de la médecine de prévention, des assistantes sociales, des relations sociales, des RH, de la logistique ont été prises en compte. Lorsque le questionnement des agents a pu être réalisé par échantillonnage pour évaluer les RPS, l'AP a été accompagné du médecin de prévention ou de l'assistante sociale. Ce qui a été le cas pour cette campagne (réalisés par Teams) pour les 2 nouveaux services : DG2C et DGDR au regard du faible nombre d'agents dans ces entités.

Concernant les risques liés à la crise sanitaire, les fiches F6 évaluées dans le cadre du DU 2020COVID19 restent ouvertes et ne sont pas reprises dans la campagne DU 2020 car elles regroupent nombreux types de risques et mesures de prévention et peuvent être mises à jour autant que de besoin, mais seulement dans le cadre de la campagne COVID2020 conformément au processus arrêté au début de la pandémie. Cependant, vous trouverez dans chaque fin de tableau la fiche F6 pour information.

Néanmoins, une attention particulière a été demandée pour l'évaluation des risques relatifs au travail à distance (TOD) pendant la crise. Cela concerne notamment l'exposition pouvant engendrer des troubles musculosquelettiques ou/et de la fatigue visuelle (fiche A3 Travail sur écran) et les situations d'exposition aux RPS (fiche de risque H1 liés aux exigences du travail).

Il est rappelé que la mise à jour du Document Unique est réalisée à partir des résultats de la campagne d'évaluation précédente. Les risques qui y sont évalués sont tous passés en revue. Les évènements intervenus ainsi que les mesures qui ont été mises en œuvre en 2020 ont pu créer voire supprimer des risques ou modifier leur niveau de criticité.

Il est également attendu que les risques ayant un niveau de criticité net supérieur à 5 et/ou ayant connu une modification, soient assortis de précisions dans les cases « Commentaire sur la criticité » et des préconisations d'actions de prévention lorsque ce risque est supérieur à 9. Ces informations permettront une analyse plus précise à l'échelle de l'EP afin de faciliter l'identification et la mise en œuvre d'actions transversales dans le Programme Annuel de Prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail de l'Etablissement Public (PAP EP).

Les formulaires des risques présents dans l'outil sont d'abord complétés et/ou mis à jour par les assistants prévention. Ces fiches sont ensuite analysées par un Groupe de Travail mis en place dans chaque service, puis proposées aux Chefs de Service pour pré-validation avant d'être soumis à l'avis du CSSCT local. En cas d'avis formulé par le CSSCT, le Chef de Service pourra décider de les suivre pour tout ou partie. L'agrégation de l'ensemble des DU des services constitue le Document Unique de l'Établissement Public.

Vous trouverez dans les tableaux plusieurs colonnes, dont :

- . Les colonnes du risque net 2020 et de 2019 et le niveau de priorité.
- . La colonne : « Commentaires sur la criticité » correspond, entre autres pour les RPS, aux commentaires recueillis lors des rencontres avec les différents personnels. Ces commentaires sont parfois accompagnés d'actions déclinées par la hiérarchie. Il est à noter que ces commentaires sont le recueil précis exprimé par les agents lors des rencontres et ce par rapport à des questions très précises inscrites dans un outil de l'EP mis à disposition des AP.
- . La colonne : « Actions » correspond aux actions qui ont été mises en place en 2019 avec éventuellement leur suivi voire de nouvelles actions en 2020.
- . Vous retrouvez dans la dernière colonne les mesures organisationnelles (les leviers) présentes dans l'établissement concerné pour diminuer et lutter contre les risques.

Tous les textes en rouge dans les tableaux correspondent soit à des mises à jour, soit à de nouvelles fiches, voire à de nouveaux commentaires.

?

Un point d'étape sur les actions déclinées dans les documents sera réalisé au début du second semestre 2021.

II. Présentation des résultats de la démarche

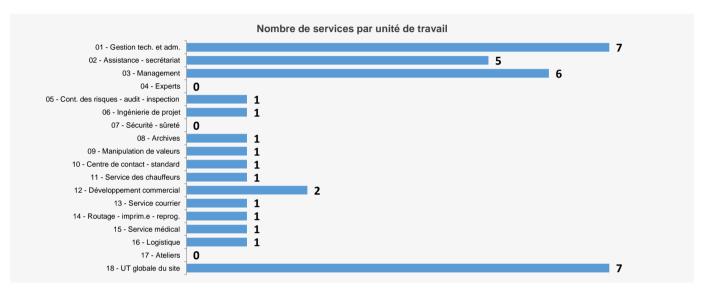
Etat d'avancement des documents uniques dans les services SST

Les 7 documents uniques ont été validés par les Chefs de Service

Répartition des unités de travail dans les services

Les unités de travail les plus fréquemment citées sont :

- UT 01 : Gestion technique et administrative
- UT 02 : Assistance secrétariat
- UT 03 : Management
- UT 12 : Développement commercial



UT choisies par DR avec les effectifs

Service SST	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18
CSSCTL Angers-DHG000	26	2	8	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	4	0	0	40
CSSCTL Angers-P00000	72	1	13	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	91
CSSCTL Angers-PA0000	314	20	59	0	4	0	0	6	0	98	2	5	20	5	0	9	0	537
CSSCTL Angers-S00000	7	1	6	0	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
CSSCTL Angers-DG2C00	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
CSSCTL Angers-DGCO00	6	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
CSSCTL Angers-DGDR00	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total général	428	25	89	0	4	26	0	6	10	98	2	10	20	5	4	9	0	721

Présentation des résultats

Dans les graphiques ci-dessous, les données utilisées sont les valeurs issues du calcul du risque net de chacune des situations de risques.

On obtient le « risque brut » en agrégeant trois critères : deux reposent sur les constats établis (fréquence d'exposition aux dangers, gravité du dommage humain) ; le troisième est de nature plus prospective (probabilité de survenance).

Le « risque net » ou la « criticité du risque » s'obtient en appliquant au risque brut, l'évaluation de l'efficacité des mesures de prévention spécifique à chaque risque, mises en œuvre.

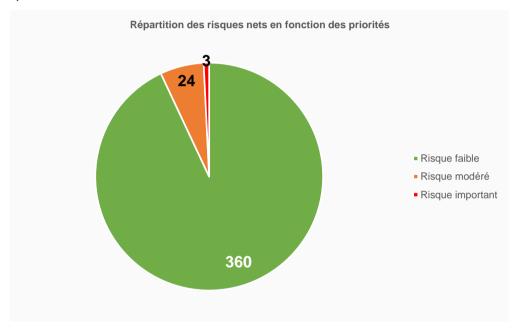
Le classement en code couleur est effectué en fonction de la valeur du risque net :

- Rouge / Risque Important : Risque supérieur à 12
- Orange / Risque modéré : Risque compris entre 5 et 12 inclus
- - Vert / Risque Faible : Risque inférieur à 5

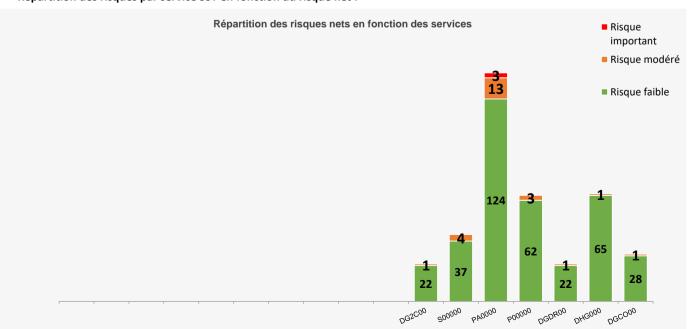
En complément, il est rappelé que les risques ayant un niveau de criticité nette supérieur à 5 et/ou ayant connu une modification par rapport à la précédente évaluation, soient assortis de précisions dans les cases « commentaire sur la criticité » et que des actions de prévention doivent être proposées lorsque le risque net est supérieur à 9.

Répartition des risques en fonction du risque net :

Le nombre de risque évaluées en 2020 est de 387

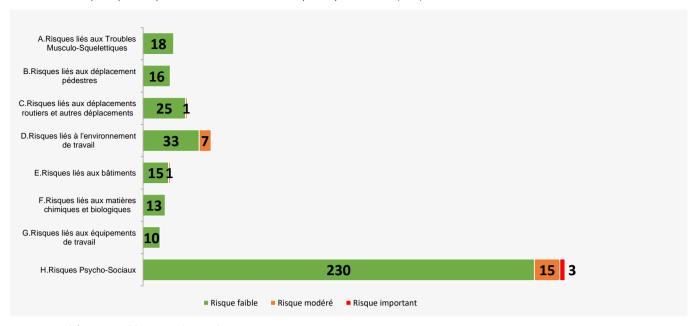


Répartition des risques par service SST en fonction du risque net :

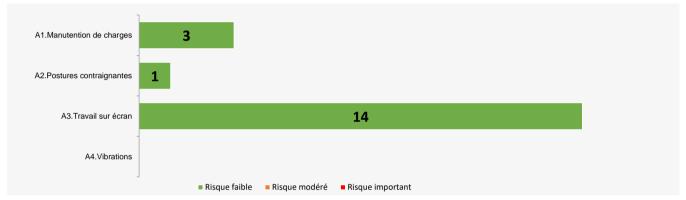


Répartition des risques par familles de risques et en fonction du risque net

La famille de risque la plus fréquemment cité concerne les Risques Psycho-Sociaux (64%).



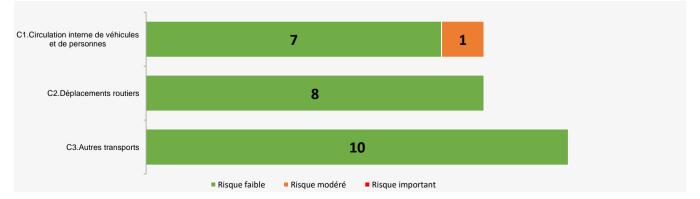
Les risques liés aux Troubles Musculo-Squelettiques : 18 situations



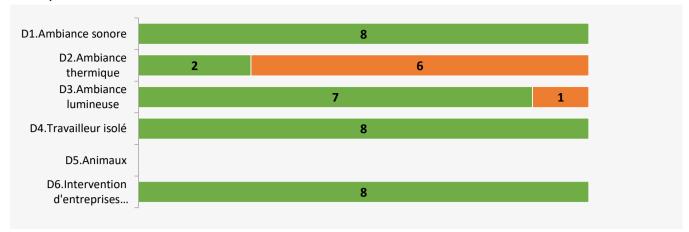
Les risques liés aux déplacements pédestres : 16 situations



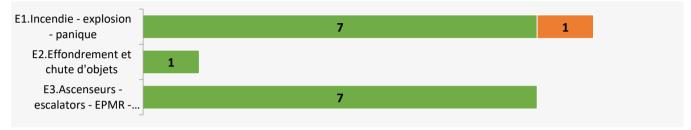
Les risques liés aux déplacements routiers et autres déplacements : 26 situations



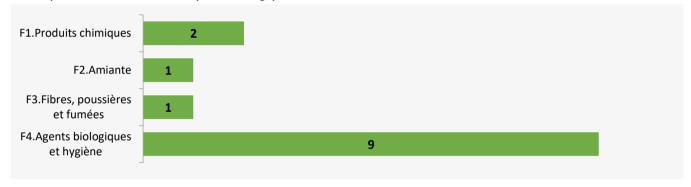
Les risques liés à l'environnement de travail : 40 situations



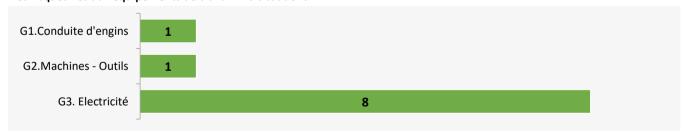
Les risques liés aux bâtiments : 16 situations



Les risques liés aux matières chimiques et biologiques : 13 situations



Les risques liés aux équipements de travail : 10 situations



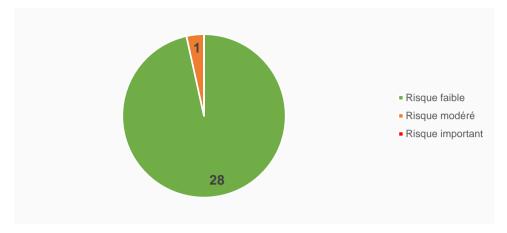
Les risques Psycho-Sociaux : 248 situations



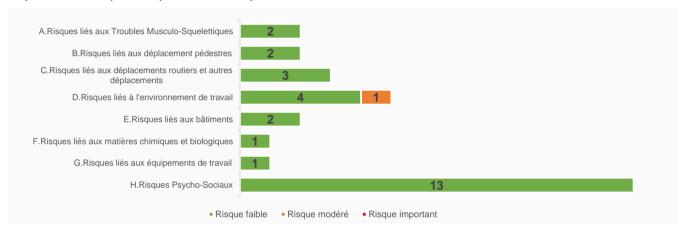
III. Focus sur les services SST

1. DGCO00

Répartition des risques nets par priorité

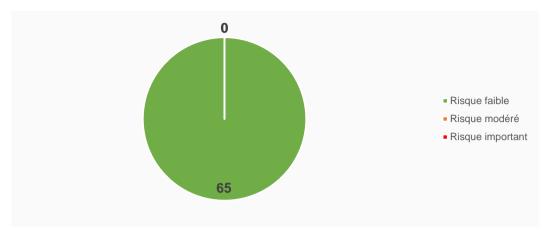


Répartition des risques nets par famille de risques

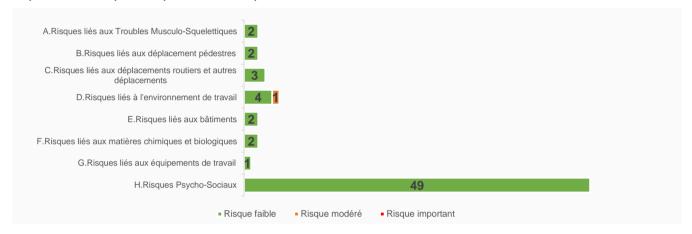


2. DHG000

Répartition des risques nets par priorité

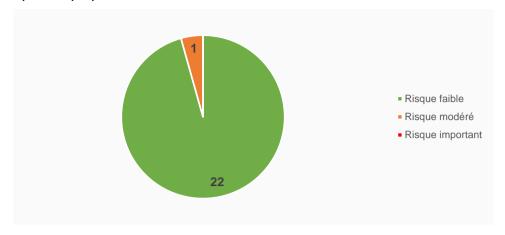


Répartition des risques nets par famille de risques

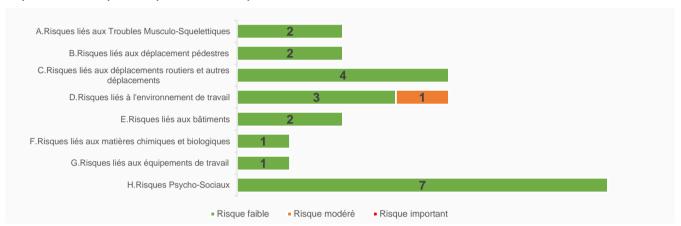


3. DGDR00

Répartition des risques nets par priorité

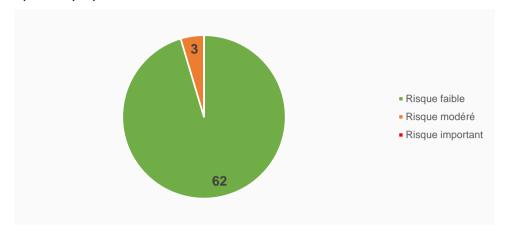


Répartition des risques nets par famille de risques

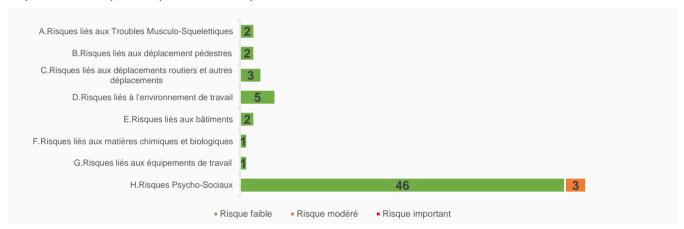


4. P00000

Répartition des risques nets par priorité

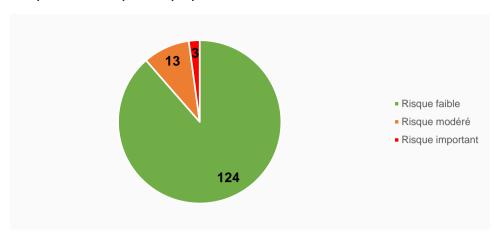


Répartition des risques nets par famille de risques



5. PA0000

Répartition des risques nets par priorité

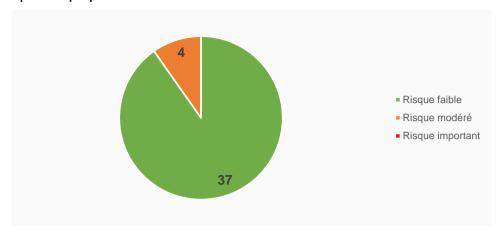


Répartition des risques nets par famille de risques

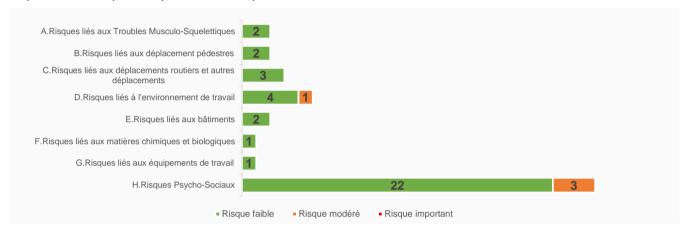


6. S00000

Répartition des risques nets par priorité

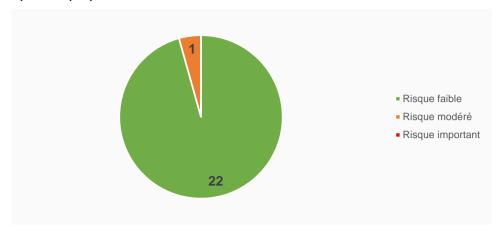


Répartition des risques nets par famille de risques



7. DG2C00

Répartition des risques nets par priorité



Répartition des risques nets par famille de risques



Annexe 1: Document Unique des services

Présentation des données par Service SST / Situation de risque.

Présentation des données par Situation de risque / Niveau de risque net.

Présentation des Evaluations plus particulièrement impactées par la crise sanitaire

Présentation des Evaluations 2020 COVID19

Annexe 2 : Dossier technique

Voir communauté Santé et Sécurité au Travail dans Next (DU 2020) : https://next.caissedesdepots.fr/jplatform/jcms/pr1 60318/sante-et-securite-autravail?documentKinds=&explorerCurrentCategory=pr1 2503885&mids=&portlet=pr1 60316&types=A
LL

Annexe 3: Fiches de risques

Voir communauté Santé et Sécurité au Travail dans Next (DU 2020) : https://next.caissedesdepots.fr/jplatform/jcms/pr1 60318/sante-et-securite-autravail?documentKinds=&explorerCurrentCategory=pr1 2503885&mids=&portlet=pr1 60316&types=A LL